

Conditions générales du Programme de parrainage

Version du 01/06/2026

Coinhouse, société par actions simplifiée au capital de 210.000€, ayant pour numéro d'identification 815 254 545 RCS Paris, dont le siège social est situé 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris (la "**Société**"), propose à ses Clients un service de référencement permettant de parrainer des proches et de recevoir des Récompenses dans les conditions définies aux présentes (ci-après le "**Programme de parrainage**")

Les mots commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné aux présentes ou à défaut dans les conditions générales d'utilisation ("CGU") de la Société consultables à l'adresse <https://www.coinhouse.com/fr/documents-legaux>.

Les présentes conditions, avec les CGU et le cas échéant, les conditions générales de vente, forment le contrat liant le Client et la Société.

1. Critères d'éligibilité

Le Programme de parrainage est réservé aux Clients, particuliers ou professionnels, de la Société.

Pour accéder au Programme de parrainage le Client doit :

- disposer à tout moment d'un Compte Validé, qui n'est pas suspendu, bloqué ou clôturé, selon les termes et conditions prévus dans les CGU en vigueur de la Société;
- avoir pris connaissance et accepter sans réserve les présentes conditions du Programme de parrainage.

2. Modalités de participation

Le Client remplissant les critères d'éligibilité accède sur son Compte à un lien ou un code de parrainage qu'il peut partager à toute personne de son entourage intéressée par la création d'un compte et l'utilisation des Services de la Société ("**Bénéficiaire**").

3. Conditions du Programme de parrainage

Le Client est éligible à recevoir une Récompense dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- Le Bénéficiaire a initié la création de son compte via le lien de parrainage partagé par le Client ;
- Le Bénéficiaire n'a jamais été client de Coinhouse;
- Le Bénéficiaire est une personne distincte du Client et n'entretient aucun lien capitalistique ;

- Le Bénéficiaire dispose d'un Compte Validé qui n'est pas suspendu, bloqué ou clôturé, selon les termes et conditions prévus dans les CGU en vigueur de la Société;
- Le Bénéficiaire a réalisé une transaction d'achat d'un crypto-actif (hors simple versement en euros) depuis son Compte, d'un montant minimum de 100€ frais inclus, et dans un délai maximum de sept (7) jours suivant la validation de son Compte ;

Le Client comprend que la Société peut décider de ne pas valider le Compte d'un Bénéficiaire, de le bloquer, suspendre ou clôturer à tout moment conformément à ses CGU et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

4. Versement des Récompenses

Le Client est informé par e-mail et/ou notification sur son Compte dès lors qu'un Bénéficiaire remplit les conditions et que son parrainage est validé. La validation d'un parrainage déclenche la possibilité pour le Client de percevoir un bonus directement sur son Compte ("**Récompense**").

Pour découvrir le montant de la Récompense, le Client devra suivre les étapes sur son terminal.

L'attribution de la Récompense se fait aléatoirement, selon la répartition suivante :

- 90% de chances de gagner 10€ en équivalent BTC
- 5% de chances de gagner 50€ en équivalent BTC
- 4% de chances de gagner 100€ en équivalent BTC
- 1% de chances de gagner 500€ en équivalent BTC

La Récompense sera créditée en équivalent BTC, dont le montant est déterminé au moment du versement, sur la base du cours de marché en vigueur, dans un délai de sept (7) jours suivant la demande de versement.

Le délai suscité est susceptible d'être allongé en cas de survenance, d'un événement de Force Majeure ou de Défaillance Technique tel que défini aux CGU.

Dans le cas où le Compte du Client ou du Bénéficiaire serait clôturé, suspendu ou bloqué, au jour de l'attribution ou du versement de la Récompense, cette dernière ne sera pas attribuée et aucune compensation ne pourra être réclamée.

5. Restrictions applicables

Le Client ne peut percevoir que 3 Récompenses maximum sur un mois calendaire.

Le Programme de parrainage, en particulier le lien ou code associé, ne doit être utilisé qu'à titre personnel par le Client et en aucun cas à des fins commerciales. Le Client reconnaît qu'il ne peut pas se livrer à des actes de démarchage et de promotion à titre

commercial ou encore utiliser le Programme de parrainage à des fins illicites. Il est notamment interdit, sans que cette liste soit limitative de:

- revendre le lien de parrainage à des tiers ;
- diffuser, publier ou partager le lien ou le code de parrainage sur des sites internet publics, des forums, des plateformes de partage de codes promotionnels, des sites de bons plans ou des groupes publics sur les réseaux sociaux, dans le but d'une distribution de masse à des personnes qui ne font pas partie de l'entourage personnel du Client;
- se livrer à de la publicité payante pour faire la promotion des Services de la Société et du Programme de parrainage, incluant sans s'y limiter, l'utilisation ou la diffusion de mots-clés ou de la marque de la Société dans du contenu publicitaire;
- se livrer à du "spamming", consistant en l'envoi d'e-mails non sollicités à des tiers, y compris l'envoi de messages en masse ;
- utiliser des systèmes automatisés, des bots, des scripts ou tout autre procédé similaire, dans le but notamment de créer de faux comptes, des comptes dupliqués ou plus généralement de manipuler le Programme de parrainage;
- Utiliser la marque de la Société, le Programme de parrainage, le Site, les Services de la Société dans le cadre d'un contenu illicite, trompeur, offensant ou portant atteinte aux droits de tiers.

La Société se réserve le droit d'exclure un Client du Programme de parrainage et/ou de refuser le versement d'une Récompense, en cas de non-respect des précédentes dispositions ou de comportement malhonnête, inapproprié ou abusif, et ce, sans préjudice de la clôture de son Compte et de toute action en responsabilité pouvant être engagée.

Tout abus ou détournement des présentes conditions par un Client sera considéré comme un cas de fraude et la Société prendra les mesures qu'elle juge appropriées telles que par exemple la clôture du Compte concerné.

6. Modification du Programme de Parrainage

Sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, la Société se réserve le droit de :

- modifier les conditions du Programme de Parrainage ou mettre fin au programme de parrainage, à tout moment pour quelque raison que ce soit. Toutefois, la Société ne pourra modifier les conditions d'éligibilité aux Récompenses dès lors que le Client a rempli les conditions permettant d'en bénéficier.
- écourter, proroger, reporter ou annuler le programme de Parrainage et les présentes conditions si les circonstances l'exigent, et notamment en cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil;
- annuler ou suspendre tout ou partie du Programme de Parrainage, à tout moment, s'il apparaît que des fraudes ou irrégularités sont intervenues sous quelque forme que ce soit lors de son déroulement, sans préjudice des poursuites que la Société se réserve le droit d'effectuer à l'encontre des personnes en cause.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée de la part des Clients ou des Bénéficiaires.

7. Responsabilité

La Société ne saurait être tenue responsable en cas d'impossibilité pour un Client de participer au Programme de parrainage ou de bénéficier d'une Récompense en raison d'un dysfonctionnement technique, d'un usage frauduleux de son Compte ou de toute autre cause indépendante de la Société.

8. Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées par la Société dans le cadre du Programme de Parrainage sont nécessaires à l'exécution du Programme de parrainage et au versement des Récompenses sur le Compte du Client.

La base légale du traitement repose sur l'exécution du contrat conclu entre le Client et la Société pour sa participation au Programme de Parrainage.

La finalité du traitement est la gestion de la participation au Programme de parrainage (vérification des conditions d'éligibilité, attribution de la Récompense, communication avec le Client).

Pour plus d'informations sur la manière dont la Société utilise les données à caractère personnel des Clients et sur la manière dont les cookies sont utilisés sur le Site, le Client est invité à se référer à la Politique de protection des données et la Politique de cookies de la Société accessible à l'adresse suivante <https://www.coinhouse.com/fr/documents-legaux>.

Conformément aux dispositions de la réglementation applicable (et notamment au chapitre III du RGPD), le Client est informé qu'il dispose des droits suivants :

- droit d'accès : pour obtenir une copie de ses Données à caractère personnel traitées par Coinhouse et d'autres informations sur les traitements ;
- droit de rectification : pour demander la modification de ses données lorsque celles-ci sont incorrectes ou incomplètes afin de limiter l'utilisation ou la diffusion d'informations erronées ;
- droit à l'effacement : pour demander à ce que Coinhouse supprime ses Données à caractère personnel dès lors que l'un des motifs de l'article 17 du RGPD s'applique ;
- droit à la limitation du traitement : pour demander à ce que le traitement de ses données soit bloqué pendant un certain temps lorsqu'un des éléments de l'article 18 du RGPD s'applique ;
- droit à la portabilité des données : pour récupérer ses données dans un format lisible par machine pour son propre usage ou pour les fournir à un autre organisme ;
- droit d'opposition : pour s'opposer à tout moment à un traitement de ses données fondé sur la base de l'intérêt légitime. Il peut également s'opposer à tout moment au traitement de ses données à des fins de prospection ;
- droit de retirer son consentement : pour revenir sur son consentement à tout moment pour les traitements qui sont fondés sur cette base légale ;

- droit à la mort numérique : pour définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses Données à caractère personnel après son décès.

9. Litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

Toute contestation ou réclamation, pour quelque raison que ce soit, devra être transmise à la Société :

- par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Coinhouse - Service Réclamations - 14 avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ou en contactant le service client de la Société depuis l'application ou aux coordonnées précisées dans les CGU.

Tout litige relatif aux présentes, qui n'aurait pas été résolu à l'amiable, sera de la compétence exclusive des tribunaux français.